



3, Rue de Téhéran 75008 PARIS

Tél. : 06.64.62.17.87

Email : direction@formation-lm3d.fr

Siret : 531 486 967 - APE : 7022Z

CONVENTION DE FORMATION 2/2

ARTICLE 6 :

Dans le cas où l'organisme de formation ne serait plus de son fait, en mesure d'assurer l'un des cycles de formation prévu en annexe, l'entreprise se réserve le droit de :

- Soit de récupérer la somme considérée aux fins de régularisation
- Soit de répartir la dite somme sur d'autres actions de formation Régularisées par un avenant.

ARTICLE 7 :

En cas de résiliation par l'entreprise signataire de la présente convention ou en cas d'annulation de certaines séances de formation sans avertissement préalable d'au moins de 48 H avant, l'organisme de formation sera fondé à retenir les sommes qu'il a effectivement engagées pour l'exécution de sa prestation, conformément aux dispositions de l'article L.920-9 du code du travail.

ARTICLE 8 :

L'entreprise signataire de la présente convention ou l'un quelconque de ses responsables, s'interdit formellement d'engager pour son propre compte ou le compte de quelque entreprise, organisme, association que ce soit, le ou les animateurs assurant les formations.

ARTICLE 9 :

Modalités de paiement : Le règlement des prestations de formation sera directement versé à l'organisme de formation.

ARTICLE 10 :

La présente convention prend effet à partir de la date de sa signature.

Date : Le __ / __ / 20 __

Signature des soussignés :
(Cachet et signature)

Signature de l'organisme de formation :
(Cachet et signature)